

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS **Expérimentation de la circulation en sens unique rue du Professeur Léon Bernard**

Cette rue, située au croisement avec l'avenue de Villepreux, près de la gare de Villepreux-Les Clayes, passe en sens unique au moins jusqu'au 20 juillet, date de la fin de l'expérimentation.

Vigilance pour les automobilistes empruntant la rue du Professeur Léon Bernard, aux Clayes-sous-Bois. Cette rue, située au croisement avec l'avenue de Villepreux, près de la gare de Villepreux-Les Clayes, est désormais en sens unique, avec une circulation s'effectuant depuis le rond-point Léon Bernard en direction de l'avenue de Villepreux et de l'avenue du Docteur Roux. Une expérimentation se déroulant depuis le 19 juin et jusqu'au 20 juillet, et faisant suite « à la demande des membres du Conseil du quartier Nord », explique la municipalité clétienne.

Durant l'expérimentation, « l'aménagement de stationnement en chicane s'appliquera dans cette rue », indique la commune des Clayes-sous-Bois sur son site internet. Ces changements se matérialisent « par un marquage



LA GAZETTE DE SOY

Le sens unique dans cette rue s'effectue depuis le rond-point Léon Bernard en direction du feu au croisement de l'avenue de Villepreux, où a d'ailleurs été posé un panneau sens interdit.

au sol jaune, la pose d'une barrière à l'entrée de la rue du Professeur Léon Bernard (côté avenue de Villepreux) et les panneaux de signalisation s'y affèrent », ajoute la Ville. ■

■ ÎLE-DE-FRANCE

Budget participatif écologique de la Région : les votes ouverts jusqu'au 30 juin

Avis aux Franciliens. Comme chaque année, la Région a lancé son budget participatif, écologique et solidaire, dont la période de votes s'étend jusqu'au 30 juin.

► PIERRE PONLEVÉ

Comme chaque année, la région Île-de-France met en place son budget participatif, écologique et solidaire sur l'ensemble du territoire. Pour cette 7^e édition, pas moins de 937 projets sont soumis aux votes des Franciliens de plus de 15 ans, jusqu'au 30 juin. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site internet budgetparticipatif.smartidf.services/. Nouveauté pour cette année, il est désormais possible de voter (un seul vote par projet) sans avoir de compte.

Voici une liste, non exhaustive, de différents projets à SQY. À Coignières, la municipalité est porteuse de 10 projets, avec par exemple l'achat de véhicules électriques pour les agents municipaux et les services techniques de la Ville ; l'installation de cendriers fixes pour les mégots dans différents lieux stratégiques de la commune (près des parcs, des zones commerciales, et autour des bâtiments publics), ou encore la modernisation de l'éclairage sur le parking des salons Saint-Euxupéry « en remplaçant 16 lanternes défectueuses

ou causées par les modèles LED », fait savoir la commune sur le site internet consacré au budget participatif.

Par ailleurs, 7 projets souhaités par l'Association de préfiguration de la manufacture de proximité de Coignières sont également soumis aux votes des Franciliens. En exemple, on peut citer l'acquisition de nouveaux équipements pour la cuisine de l'association avec du matériel économique en eau.

À Guyancourt, 4 projets sont portés par la municipalité, comme l'achat de 2 souffleurs électriques, plus écologiques, pour les agents de la Ville, ou encore le souhait du conseil municipal des enfants de sensibiliser leurs camarades à la propreté des espaces scolaires « avec l'acquisition de 3 corbeilles bi-flux qui équipent une école pilote. Ces corbeilles seront équipées d'un panneau sur lequel seront rappelées les consignes de tri adaptées aux déchets du goûter [...] », explique la Ville sur le site internet du budget participatif. L'Association de sauvegarde des

étangs de la Minière a elle, soumis 2 projets, tandis qu'une autre association guyancourtoise, Ressources&Vous, souhaite « ouvrir un local pour recevoir les dépôts d'objets en Guyancourt et promouvoir le réemploi ».

À Montigny, la Ville souhaite mettre en place un verger participatif au sein du mail Alfred de Musset « pour renforcer les liens sociaux des habitants ». L'association Défi pour l'environnement France, dont le siège se situe à Montigny, désire fabriquer des ruelles pédagogiques, baptisées « Protège ton abeille », qui bénéficieraient aux enseignants et enfants de 50 écoles maternelles et primaires, situées partout en Île-de-France. Le but est « d'affirmer [...] des ruelles pédagogiques prêtes à l'emploi, pour expliquer aux enfants la nécessité des insectes pollinisateurs, dont l'abeille, dans la nature », précise-t-elle.

La ville de Plaisir a souhaité mettre en avant 5 projets pour les votes. À savoir, entre autres, la création d'une classe nature, comportant un jardin



Chaque année, le budget participatif de la Région remporte un vif succès, avec de plus en plus de projets proposés.

sensoriel, à l'école Rabelais ; l'optimisation du tri sélectif dans la commune « en élargissant les bacs de tri dans les espaces publics tels que les bureaux, les maisons de quartier et la mairie », précise la municipalité sur sa page Facebook, ou encore la gestion et le tri des déchets dans les écoles Alain Fournier et Jules Verne, en y installant notamment des locaux poubelles.

L'association 1 000 mains et merveilles a, quant à elle, pour souhait d'acquiescer une camionnette qui servira à collecter les dons « et permettre de les recycler pour diminuer les déchets sur le secteur », met-elle en avant. Enfin, l'association Plaisir en transition aimerait effectuer quelques aménagements (pergola, panneaux d'accueil, plantes...) au jardin partagé des Peupliers.

À Trappes, 2 projets sont portés par 2 associations. Le 1er, souhaité par l'association Virevoltez, consiste en l'agrandissement du jardin partagé inclusif du square Yves Farge. Le

2^e, désiré par l'association Couleurs d'avenir, aimerait voir naître un jardin potager, avec serre (de 11 m²), au square Thorez.

L'association le Rézô, installée place du théâtre, à Villepreux, a elle soumise un projet pour obtenir une machine à coudre et mettre en place un atelier upcycling et réparation couture « afin de favoriser l'économie circulaire et lutter contre la fast-fashion [...] ». L'objectif de cet atelier est de proposer à nos membres de créer des vêtements, des accessoires à partir de textiles destinés initialement à la destruction et de customiser ou réparer ces affaires », précise le Rézô sur le site internet du budget participatif.

Enfin, à Voisins, l'association Les allées parisiennes aimerait obtenir un financement qui permettra de planter un arbre remarquable (un tulipier de Virginie) dans les espaces verts de la résidence éponyme. L'annonce des lauréats aura lieu en septembre prochain. ■

■ EN BREF

MAUREPAS Deux jours entièrement consacrés aux jeux vidéo au gymnase de la Malmédonne

Le Maurepas gaming show se tient les 28 et 29 juin au gymnase de la Malmédonne.



Tournois, bornes d'arcade, rétrogaming, jeux de combat, simulateurs de course, réalité virtuelle, ou encore déambulations de cosplay, seront au menu de ce Maurepas gaming show.

Maurepas va devenir, l'espace d'un week-end, le paradis du jeu vidéo. Le Maurepas gaming show se tient les 28 et 29 juin, respectivement de 14 à 21 h et de 10 à 18 h au gymnase de la Malmédonne. « Une nouvelle édition encore plus fun, immersive et spectaculaire », promet la commune sur son site internet.

Pendant deux jours, l'événement devrait ravir les geeks et adeptes de jeux vidéo de différentes sortes. « Tour-

nois, bornes d'arcade, rétrogaming, jeux de combat, simulateurs de course, réalité virtuelle... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Que vous soyez fan de Mario, ou de combats épiques, vous trouverez votre bonheur dans les multiples zones d'animations prévues pour l'occasion », détaille la municipalité.

Le week-end débutera d'ailleurs par de grands classiques, un tournoi de jeu de football FIFA (FC 25) et de Rocket league, à 15 h. Ils seront sui-

vis à 17 h par un tournoi de Mario kart, puis de Street fighter à 19 h. Le dimanche, leur succédera une nouvelle save de tournois, avec des jeux non moins populaires auprès de ceux qui aiment se chauffer les pouces sur des manettes : Super smash bros et Fortnite à partir de 11 h, et Mario kart world à partir de 13 h. Nombre de places limité pour ces tournois. Inscriptions sur place dès l'ouverture.

Pour ceux souhaitant davantage s'instruire sur cet univers, des stands permettront également de découvrir les coulisses de la création de jeux vidéo et d'échanger avec des professionnels du secteur. Sans oublier les déambulations de cosplay, les animations Just dance, l'espace rétrogaming, les simulateurs de course ou encore l'exposition de bornes d'arcade, présents en continu tout le week-end. Entrée libre, toutes les animations sont gratuites. Détails sur maurepas.fr. ■

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Expérimentation de la circulation en sens unique rue du Professeur Léon Bernard

Cette rue, située au croisement avec l'avenue de Villepreux, près de la gare de Villepreux-Les Clayes, passe en sens unique au moins jusqu'au 20 juillet, date de la fin de l'expérimentation.

Vigilance pour les automobilistes empruntant la rue du Professeur Léon Bernard, aux Clayes-sous-Bois. Cette rue, située au croisement avec l'avenue de Villepreux, près de la gare de Villepreux-Les Clayes, est désormais en sens unique, avec une circulation s'effectuant depuis le rond-point Léon Bernard en direction de l'avenue de Villepreux et de l'avenue du Docteur Roux. Une expérimentation se déroule depuis le 19 juin et jusqu'au 20 juillet, et faisant suite « à la demande des membres du Conseil du quartier Nord », explique la municipalité clétienne.

Durant l'expérimentation, « l'aménagement de stationnement en oblique s'appliquera dans cette rue », indique la commune des Clayes-sous-Bois sur son site internet. Ces changements se matérialisent « par un marquage



Le sens unique dans cette rue s'effectue depuis le rond-point Léon Bernard en direction du feu au croisement de l'avenue de Villepreux, où a d'ailleurs été posé un panneau sens interdit.

au sol jaune, la pose d'une barrière à l'entrée de la rue du Professeur Léon Bernard (côté avenue de Villepreux) et les panneaux de signalisation s'y appliquent », ajoute la Ville. ■